

lePERMISLIBRE

Communiqué de presse

lePERMISLIBRE met fin au contrat de liquidité confié à TP ICAP (Europe)

Lyon, le 29 avril 2026 – **lePERMISLIBRE**, pionnier de l'auto-école en ligne en France, annonce l'arrêt de son contrat de liquidité confié à TP ICAP (Europe), compte tenu de la liquidité du titre qui est aujourd'hui jugée satisfaisante.

La société a procédé, en date du 30 mars 2026 après bourse, à la résiliation de ce contrat.

Les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au 30 mars 2026 après bourse :

- 138 527 titres
- 4 228,92 euros en espèces

Les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au 31 décembre 2025, lors du dernier bilan semestriel du contrat de liquidité :

- 128 695 titres
- 3 691,93 euros en espèce

Il est également rappelé que, lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 13 février 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 200 000 euros en espèce

La mise en œuvre de ce contrat de liquidité a été réalisée conformément à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2021-01 du 22 juin 2021, applicable depuis le 1er juillet 2021, portant sur le renouvellement de l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Prochain communiqué

9 juillet 2026 : Chiffre d'affaires du 1er semestre 2026



A PROPOS DE LEPERMISLIBRE



Fondée en 2014, pionnier de l'auto-école digitale en France, lePERMISLIBRE réinvente la formation au permis de conduire en proposant une offre en rupture avec les acteurs traditionnels, plus proche des nouveaux usages et modes de vie de la génération « digital native » qui a grandi avec le développement du numérique. lePERMISLIBRE fédère une communauté de plus de 1 000 enseignants de la conduite fidèles, engagés et passionnés, tous diplômés d'État. Son modèle digital, plus agile, totalement transparent et 35 % moins cher qu'en auto-école traditionnelle lui a permis d'attirer plus de 500 000 candidats.

Notée près de 5 étoiles sur Trustpilot par les utilisateurs, la plateforme propose via des espaces personnels, de meilleures méthodes d'apprentissage et de révisions au Code de la Route, ainsi que la possibilité de réserver ses heures de conduite depuis plus de 500 villes partout en France, avec l'enseignant de son choix, et ce 7/7 jours, de 6 heures à 23 heures, permettant de se détacher de toutes les contraintes de temps et de lieux.

La société est cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR001400F2Z1, mnémo : ALLPL) – Eligible PEA PME – Qualification « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Pour plus d'information sur la société : www.lepermislibre.fr

CONTACTS

lePERMISLIBRE

Lucas TOURNEL, Président et Directeur Général

Nicolas Bonzy, Directeur Administratif et Financier

invest@lepermislibre.fr
